

## **InFOgirondine : meeting du 26 octobre, inscris toi, alerte sociale, CR audience ministre, motions d'établissements de Gironde et postes adaptés.**

Cher-e camarade,

Dans cette inFOgirondine, nous te parlerons :

- du meeting du 26 octobre pour exiger l'abrogation de la réforme des retraites,
- du budget d'Austérité,
- Alerte sociale et exemples de prise de position dans les établissements,
- du compte rendu de l'audience avec la ministre du mardi 8 octobre,
- des motions et/ ou des prises de position adoptées dans les établissements de Gironde.
- De l'Union Départementale des retraités de FO.

Dans « Le saviez-vous ? », tu trouveras une note sur les postes adaptés

**Abrogation de la réforme des retraites !  
Construisons le rapport de force pour gagner !  
Meeting FO à Paris le samedi 26 octobre !**

Le président Macron a décidé de nommer Michel Barnier Premier ministre. Ainsi il refuse de tenir compte du rejet qui s'est massivement exprimé dans les urnes et confirme sa volonté de poursuivre et d'aggraver sa politique contre nos droits et acquis sociaux. Le SNFOLC 33 réaffirme son opposition à l'ensemble des contre-réformes, exige toujours l'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et le maintien de tous les régimes de retraites existants, dont le Code des Pensions civiles et militaires !

Le SNFOLC 33 avec son Union Départementale FO de la Gironde, forte de son Comité Général du 20 septembre dernier, qui a réuni plus de 250 délégués, est en ordre de marche pour organiser la riposte et mettre en œuvre la [résolution du CCN FO des 24 et 25 septembre](#) : **« engager une campagne de mobilisation avec organisation d'un meeting à caractère national à Paris avant le débat à l'Assemblée nationale » et « proposer aux autres organisations syndicales l'action commune afin d'obtenir par la mobilisation, y compris la grève, l'abrogation de la réforme des retraites »**

Postes, salaires, retraites, l'heure est à la préparation de la mobilisation pour bloquer les projets de ce gouvernement illégitime. Le meeting national organisé par la confédération FO samedi 26 octobre pour l'abrogation de la réforme des retraites s'inscrit pleinement dans cette perspective.

**MEETING NATIONAL FO**  
**« Pour l'abrogation de la réforme des retraites ! »**  
**Samedi 26 octobre (après-midi)**  
à la Maison de la Mutualité  
24 rue Saint-Victor  
75005 Paris

Le SNFOLC 33 invite tous ses adhérents à se mobiliser et ceux qui veulent participer au meeting sont invités à s'inscrire rapidement par le lien proposé ci-dessous :

[Inscriptions ICI](#)

Départ en TGV de la gare St Jean de Bordeaux à 7h45 et retour à 21h45 à Bordeaux.

L'UD FO 33 et le SNFOLC 33 prendront en charge la montée des camarades adhérents. Ceux qui ne pourront pas monter mais qui souhaitent contribuer à la réussite de cette mobilisation peuvent aider financièrement à la montée des camarades par ce lien : [souscription en ligne disponible ici](#)

### **Budget d'Austérité**

Le gouvernement prévoit :

- Plus de 4000 suppressions de postes d'enseignants (- 3155 postes dans le premier degré public, - 180 postes dans le second degré public, - 700 postes dans l'enseignement privé)
- Aucune création de postes de personnels d'encadrement, de personnels infirmiers, d'assistants sociaux... alors que les équipes sont exsangues
- Aucune création de postes de personnels administratifs

La FNEC FP-FO refuse cette saignée, exige l'annulation des suppressions de postes et la création des postes nécessaires ! La soi-disant création de 2000 postes d'AESH, censée gommer 2000 suppressions de postes, est une gageure. Chacun sait que les AESH vivent toujours sous le seuil de pauvreté et qu'avec leurs conditions de travail dégradées, un poste créé n'équivaut pas à un personnel recruté, faute de candidats.

Plus que jamais, seul un Statut et un vrai salaire pour les AESH permettraient de subvenir aux besoins.

Ce budget signifie aussi le gel du point d'indice et, compte tenu de l'inflation qui se poursuit, une nouvelle baisse de pouvoir d'achat pour les personnels qui ont déjà perdu plus de 28% depuis 2000.

La FNEC FP-FO, avec les personnels, ne l'accepte pas ! Les salariés et les personnels sont fondés à se réunir en Assemblées Générales afin de prendre toutes les initiatives pour bloquer ce gouvernement et faire aboutir leurs revendications urgentes :

- Annulation de ce budget d'austérité !
- Création des postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services !
- Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice ! Ouverture de négociations pour rattraper les 28,5% de pouvoir d'achat perdu depuis 2000 !
- Abandon du « choc des savoirs », du SNU, de la réforme de la voie professionnelle et de toutes les mesures qui détruisent l'École !
- Un Statut, un vrai salaire pour les AESH ! Abandon des PIAL et des PAS ! Abandon de l'Acte 2 de l'École inclusive et défense de l'enseignement spécialisé !
- Abandon définitif du projet Guerini de destruction du Statut !

Tu peux lire ici [le communiqué de la FNEC FP-FO](#).

### **Alerte sociale et exemples de prise de position dans les établissements**

Suite à cette saignée, tu trouveras en pièce jointe, l'alerte sociale lancée par l'intersyndicale de l'Éducation Nationale dont la FNEC FP-FO. Cette alerte a été envoyée le lundi 14 octobre. Les organisations syndicales demandent à être reçues dans les trois jours. Un préavis de grève a été déposé du lundi 4 novembre 2024 jusqu'au 31 mars 2025 inclus.

Dans le département, nous allons mettre en œuvre la résolution de notre Assemblée Générale de septembre, nous te faisons parvenir en pièce jointe, des exemples de prises de position, une en collège et l'autre en lycée, qui peuvent être modifiées. Nous pouvons venir

animer une HIS ou une AG dans ton établissement où nous discuterons des moyens pour gagner sur nos revendications. Nous n'oublierons pas de discuter de la grève jusqu'à satisfaction qui est le mandat donné par nos adhérents lors de l'AG.

### **DAR : Dispositif d'Auto-Régulation**

Une délégation de la FNEC FP-FO a été reçue le mardi 8 octobre par la ministre de l'Éducation nationale Mme Genetet et les membres de son cabinet. La délégation de la FNEC FP-FO a déroulé son cahier de revendications, qui avait été transmis en amont à la ministre. Sur l'ensemble des sujets, il y a eu peu de réponses, les réponses reçues indiquant globalement que la ministre s'inscrivait dans les orientations de ses prédécesseurs. Nous vous indiquons ci-dessous les quelques éléments de réponses que nous avons pu obtenir.

Tu peux lire ici [le compte-rendu](#).

Tu peux lire ici [les revendications portées par la FNEC FP-FO](#).

### **Motion de différents établissements**

Collège Carbon Blanc :

Prise de position – HIS du 03/10

Nous personnels du collège Simone Veil, syndiqués et non syndiqués réunis ce jour jeudi 3 octobre en Heure d'Information Syndicale prenons collectivement position pour dénoncer le chaos de la rentrée 2024, dire notre inquiétude et notre fatigue grandissantes et rappeler que nous sommes plus que jamais déterminés à faire entendre nos revendications pour défendre notre collège et nos conditions de travail.

- Nous exprimons notre opposition face aux réformes / contre-réformes qui malmènent nos professions et notre École : nous demandons l'abrogation de la mise en oeuvre de la réforme du "choc des savoirs" qui dégrade considérablement nos conditions de travail en divisant les collègues : des groupes sont allégés en maths et français tandis que d'autres disciplines sont sacrifiées en perdant des moyens et subissant des effectifs toujours trop élevés, les emplois du temps de certains collègues sont lourdement impactés (aucune demi-journée de libérée).

- Nous prenons position contre le Pacte qui, avec sa brique "projets innovants" par exemple, cherche à diviser les personnels en mettant en concurrence les collègues porteurs de projets. L'engagement pour du soutien en maths / français ou en natation serait, dans notre établissement, soumis au pacte. Il faut négocier pour voir se transformer la proposition de pactes en HSE. Nous dénonçons et refusons ce procédé. Nous dénonçons le mensonge du Pacte qui est une contractualisation de nos missions et en aucun cas une revalorisation salariale car il répond à la logique du "travailler plus pour perdre moins".

- Concernant l'École inclusive, nous prenons position contre l'inclusion systématique sans moyens supplémentaires. Nous demandons un vrai statut et un vrai salaire pour nos AESH et nos AED. Nous refusons toute mise en place même expérimentale des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS), ou Dispositifs d'Auto-Régulation (DAR). Nous sommes entièrement favorable à l'inclusion sociale et scolaire mais avec des moyens suffisants et adaptés ! Stop à la fermeture de places dans les DITEP ou les IME, stop à la multiplication de nouveaux dispositifs qui ne font que maquiller un système défaillant. Au collège Simone Veil nous alertons sur le manque d'AESH : malgré un avenant de 2X 4h, 28h d'accompagnement individuel sont pas pourvues et nous posons une question peut-être naïve mais cruciale ... Comment expliquer l'écart entre le nombre d'heures d'accompagnement notifiées et le nombre d'heures d'accompagnement disponibles à la rémunération ?

- Nous prenons position pour revendiquer une communication et une organisation rigoureuses et transparentes afin de préserver un climat d'apprentissage serein et des conditions de travail tenables. Pour cette raison nous demandons par exemple à connaître le nom des personnels ressources (laïcité, avenir...), nous souhaitons d'ailleurs prendre connaissance des lettres de missions concernant ces responsabilités.
- Nous prenons position en faveur du « savoir nager » qui nous semble une priorité éducative. Les professeurs d'EPS dont la discipline pose sans cesse les questions de responsabilité et de sécurité ont le soutien de l'ensemble de leurs collègues : nous sommes convaincus de la nécessité d'un encadrement à 3 enseignants /pour 2 classes pour l'acquisition du savoir nager en toute sécurité.
- Nous revendiquons le droit à la confiance professionnelle : nous ne fournirons aucun justificatif de présence lorsque nous sommes convoqués en réunion ou en formation d'autant plus que les liste d'émargement en témoignent.

### **Motion CA au collège du pont de la Maye à Villenave d'Ornon**

Nous avons alerté l'an dernier notre hiérarchie sur les problèmes qu'engendrerait la mise en place des groupes de besoins telle qu'elle était voulue par le ministère. Nous avons proposé une mise en œuvre alternative, a minima, qui n'aurait aligné que les heures d'AP. Notre proposition raisonnable et légale a été rejetée, et nous payons cette année les frais de l'obstination et de l'aveuglement de l'administration de l'Education nationale.

Ces groupes de niveaux et surtout leur alignement ont été un vrai casse-tête pour la confection des emplois du temps, entraînant des incohérences pédagogiques ou de vie scolaire, qu'il a fallu corriger jusqu'au 20 septembre.

Même si nous avons tenté de limiter la casse au niveau des élèves de 6<sup>e</sup> dans l'organisation des groupes, beaucoup sont encore perdus entre les différents professeurs : l'entrée au collège nécessite déjà de leur part une grande faculté d'adaptation, ils n'avaient vraiment pas besoin de ce handicap supplémentaire.

Nous réaffirmons donc notre opposition à cette réforme mal pensée et non financée, que ce soit pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, mais aussi pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> l'an prochain.

Par ailleurs, nous tenons à signaler que les évaluations nationales de 6<sup>e</sup> ont eu lieu bien trop tôt, alors que les élèves n'avaient pas encore tous pu activer leurs codes sur le réseau du collège, ce qui se faisait auparavant en cours de technologie dès les premières séances. Cela, associé aux problèmes de connexion au WIFI dans le bâtiment B, a généré une grande confusion, beaucoup de retard dans le démarrage et un grand stress tant pour les élèves que pour les professeurs. Il est impératif de repenser la passation de ces évaluations, en laissant un temps d'adaptation suffisant aux 6<sup>e</sup> et en prenant en compte les capacités de notre parc informatique et de notre connexion réseau.

### **Motion CA du lycée Magendie de Bordeaux :**

#### **Motion LVC et langues anciennes**

Nous sommes inquiets sur les LVC et nous constatons la dégradation rapide des enseignements de LVC ainsi que des Langues anciennes, accélérée par la réforme des Lycées. Nous demandons une revalorisation de ces enseignements, un respect des horaires nationaux ainsi que l'arrêt des regroupements anti-pédagogiques liés à des contraintes

budgétaires et enfin de la transparence sur les affectations ou dérogations d'élèves de la part de la DSDEN. Les enjeux sont nos conditions de travail, la pérennité des postes et des options.

#### **Motion inclusion :**

Les personnels du Lycée Magendie tiennent à alerter les autorités compétentes concernant les dispositifs d'inclusion au Lycée Magendie. Alors que les gouvernements successifs ne cessent de proclamer leur attachement à l'inclusion des élèves en situation de handicap, nous déplorons au Lycée Magendie une situation dégradée sur ce point, que peinent à pallier des professionnels à bout de force. Rappelons aussi que les AESH, personnels précieux et indispensables, qui exercent un métier exposé, sont toujours rémunérés de manière extrêmement insuffisante et ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire que nous demandons. Nous demandons que la priorité sur l'inclusion affichée par les différents gouvernements soit réelle : qu'on augmente les salaires des AESH, qu'on ne sacrifie pas leurs conditions de travail et qu'on recrute les personnels nécessaires aux élèves en situation de handicap.

#### **Motion recrutement**

Les personnels enseignants et d'éducation du Lycée Magendie solidaires de leurs collègues agents administratifs, demandent à ce qu'un poste complet soit rétabli à l'Intendance du Lycée Magendie afin que la charge de travail ne soit pas trop lourde pour nos collègues. Ils demandent aussi qu'une assistante sociale puisse être présente au Lycée, notamment pour aider les élèves du dispositif UPE2A.

#### **Motion PACTE :**

Les personnels du Lycée Magendie rappellent leur opposition au dispositif dit PACTE et demandent à ce que les missions effectuées par les agents puissent être rémunérées en Heures supplémentaires effectives. Ces HSE semblent supprimées pour contraindre à l'acceptation du Pacte. Nous demandons que les 6,8 millions d'euros dévolus au Pacte soient utilisés pour une revalorisation salariale et l'ouverture de divisions. De nombreux professeurs annoncent qu'ils refuseront les missions qu'ils assuraient si leur maintien est conditionné par l'acceptation du Pacte.

#### **Motion HIS du 8 octobre du collège de Castelnau de Médoc**

Nous, personnels du collège de Castelnau-de-Médoc, réunis en HIS le 08/10/2024 avec le SNFOLC, exigeons :

- Une augmentation de la valeur du point d'indice de 10% ! et l'ouverture de négociations salariales pour rattraper les 28,5 % du pouvoir d'achat perdu.
- L'abrogation de la réforme des retraites
- L'abrogation de la réforme dite du « choc des savoirs » et la création de tous les postes nécessaires afin de réduire les effectifs des classes pour toutes les disciplines.
- Plan de titularisation pour les contractuels.

Les personnels réunis avec le SNFOLC ne souhaitent plus de grèves perlées mais demandent aux organisations syndicales de prévoir une grève jusqu'à satisfaction des revendications

Voté à l'unanimité des 26 présents.

#### **Union Départementale des retraités FO de Gironde**

Tu trouveras [ici la motion de la Commission Exécutive](#) de l'UDR FO adoptée à l'unanimité.

Dans cette motion, la CE appelle les retraités à participer au meeting FO national le 26 octobre, à se mobiliser pour porter les revendications aux côtés des salariés et pour combattre

les projets néfastes de nos dirigeants.

Tu peux lire ici [la gazette de l'UDR FO de Gironde](#).

### Communiqués nationaux

- [L'absence de revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> janvier 2025.](#)
- [Déclaration de politique générale : premières réactions de FO.](#)
- [Résolution du CCN du 24 et 25 septembre 2024.](#)
- [Discours premier ministre : réaction de la FNEC FP-FO.](#)
- [Génocide à Gaza, bombardements au Liban : STOP ! Arrêt des livraisons d'armes à Israël !](#)

### Dates importantes

- Stage C.A. le 7 novembre
- AG UPE2A le 19 novembre
- Stage AESH le 21 novembre
- Stage comprendre sa fiche de paie le 25 novembre
- CE du SNFOLC 33 le 5 décembre
- Stage contractuels enseignants le 10 décembre
- AG langues rares et lettres classiques le 13 décembre
- Stage être militant FNEC le 19 décembre

Dates des instances :

- CSA A bilan le mardi 15 octobre
- CSA D bilan le jeudi 17 octobre
- CDEN bilan le vendredi 18 octobre

### « Le saviez-vous ? »

#### **Affectation sur poste adapté pour un agent confronté à des difficultés de santé 2025/2026**

La campagne de saisie sur COLIBRIS est ouverte **du jeudi 03/10/2024 à 09h00 au jeudi 07/11/2024 à 23h59**

Tu dois prendre connaissance des modalités d'attribution des affectations sur poste adapté précisées dans la note de service, au titre de l'année 2025-2026.

Pour toute question, n'hésite pas à nous contacter.

Tu peux lire ici [la note de service concernant les postes adaptés](#).